

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 18 septembre 2017 – 7h

## Communiqué de presse

### Alerte ROUGE Cyclonique

Météo France place la Martinique en vigilance ROUGE cyclone. MARIA sera au plus près de nos côtes vers la mi-journée.

Devant les différents risques liés au phénomène, le préfet prend ce matin les mesures collectives et individuelles suivantes :

#### **Mesures collectives adoptées par la préfecture**

1. L'activité économique doit être stoppée et les acteurs économiques doivent mettre en œuvre les mesures de protection de leur entreprise ou commerce et libérer le maximum de leur personnel
2. Tous les transports en commun doivent être interrompus (bus, liaison inter îles, etc.).
3. Tous les grands rassemblements (sportifs, festifs, culturels, etc.) doivent être annulés,
4. Toutes les sorties en mer (professionnelles ou loisirs) sont interdites,
5. Les municipalités activent leur PCO et doivent veiller à la mise à l'abri des personnes,
6. Les dispositifs de gestion de crise doivent être activés,
7. Les services fonctionnant 24H sur 24 doivent s'assurer de la continuité de leur service,

#### **Mesures individuelles de comportement préconisées par la préfecture**

1. Restez à l'écoute des bulletins météo et appliquez les consignes des autorités diffusées à la radio et à la télévision,
2. Limitez vos déplacements au cas de force majeure à pied ou en véhicule
3. Rejoignez vos habitations ou les abris prévus pour votre protection, Informez votre entourage de votre choix d'abri.
4. Retirez ou arrimez tous les objets pouvant se transformer en projectile,
5. Protégez toutes les ouvertures de votre habitation et fermez toutes les issues,
6. Répartissez les moyens d'éclairage (bougies, lampes électriques) dans la maison,
7. Préparez la pièce la plus sûre de votre habitation pour vous accueillir durant le passage du phénomène,
8. Rentez tous les animaux (y compris ceux de compagnie).

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – [ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

[www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr) et sur facebook @prefet.martinique